

MISE EN LIGNE LE

28 MARS 2025



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 14 mars 2025

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-cinq, le vingt mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (27) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS.

Excusé(s) ou Absent(s) : (6) Monsieur Éric DOCQUIER (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Lilliane DENYS (pouvoir donné à Marylène HEYE), Madame Aurélie LAPERE (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Camille VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE).

9 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME – REVISIONS

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, de la mutualisation, de la restauration et de la démocratie participative

Vu en commission générale le 10 mars 2025.

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par délibération N°2 du 20 octobre 2022 dans sa version révisée par délibération N°9 du conseil municipal du 15 décembre 2022 et notamment son article 17 relatif à la révision des AP-AE/CP,

Considérant qu'il y a lieu de réviser deux autorisations de programme pour les motifs suivants :

- Réévaluation et ajout de travaux supplémentaires concernant le marché d'éclairage public,
- Réévaluation des travaux de réhabilitation de la ferme du vert bois.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les révisions des autorisations de programme ci-jointes :

➤ Oüï l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

MARCHE D'ECLAIRAGE PUBLIC

		CREDITS DE PAIEMENT									
Autorisation de programme	Total € TTC	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
N° AP201902 initiale	2 264 053,73	307 879,46	219 570,93	219 649,86	219 749,48	219 904,83	220 748,55	220 951,68	220 105,86	217 593,20	197 899,84
N° AP201902 dernière révision	2 741 667,97	185 489,47	388 214,35	245 770,39	30 522,63	274 151,22	320 360,30	597 159,61	250 000,00	250 000,00	200 000,00
N° AP201902 révision mars 2025	2 891 667,97	185 489,47	388 214,35	245 770,39	30 522,63	274 151,22	320 360,30	747 159,61	250 000,00	250 000,00	200 000,00

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA FERME DU VERT BOIS

		CREDITS DE PAIEMENT		
Autorisation de programme	Total € TTC	2024	2025	2026
N° AP202401 initiale	6 500 000,00	2 400 000,00 €	3 000 000,00	1 100 000,00
N° AP202401 révision mars 2025	7 500 000,00	- €	5 400 000,00	2 100 000,00